



La Butte-Rouge en voit de toutes les couleurs

BIENTÔT, à la fin de l'été, la Butte-Rouge, cité mythique de Châtenay-Malabry, recevra la visite de Stéphane Bern. C'est que, alerté de la prochaine destruction d'un tiers des immeubles, le Monsieur Patrimoine de Macron trouve « insupportable, révoltant de voir disparaître toute une partie de la mémoire du XX^e siècle ». Aussi honorera-t-il de sa présence les 70 hectares de la cité-jardin, où palpitent des arbres immenses et rares, vieux de presque 100 ans, et sillonnera-t-il les jardins partagés, les allées, les ruelles qui grimpent, les pelouses mal peignées. Là vivent quelque 8 000 habitants, dans 3 766 logements HLM.

Plutôt des pauvres, comme l'avaient rêvé les architectes qui l'ont inaugurée en 1938, en pleine vague des cités-jardins, où du beau fut bâti pour les prolos. Un enchantement imaginé, entre autres, par le socialiste Henri Sellier, et qui a essaimé dans le monde entier.

Sauf que le maire de Châtenay, Georges Siffredi, au prétexte de créer de la « mixité sociale », veut détruire une partie de la Butte et reconstruire pour des gens plus aisés, éligibles à l'accession à la propriété. Vantant une future « cité-jardin du XXI^e siècle », le maire assied son projet sur la promesse de reloger tout le monde « ailleurs » ou de faire revenir ceux qui le voudront. Mais, épaulés par l'association Droit au loge-

ment, les habitants concernés n'y croient pas et veulent à tout prix éviter la destruction. « Nous ne sommes pas un troupeau que l'on peut balader d'un endroit à l'autre ! C'est du déclassement social ! Mais nous ne sommes rien, que de petites gens dont tout le monde se fiche ! » s'indigne l'un des opposants qui se battent depuis plus d'un an contre ce « ravage programmé » (« Le Canard », 21/7/17).

Plus si seuls, pourtant. Outre l'excursion pro-

chaine de Stéphane Bern, Jack Lang a écrit, le 6 juin, à sa « chère Françoise », la ministre de la Culture, la « conjurant » de faire classer la cité-jardin au titre des « sites patrimoniaux remarquables ».

Le prédécesseur de Nyssen rappelle qu'avec la destruction d'un tiers de la Butte-Rouge et la réhabilitation d'un autre tiers « en augmentant les loyers du simple au double », ce sera « inmanquablement la fin de ce joyau unique (...), ce modèle historique d'urbanisme social et humaniste ». Et une députée LRM, Frédérique Dumas, demande, elle aussi, à Françoise Nyssen le classement de la Butte : « Je serais vraiment choquée, blessée que l'on porte atteinte à un tel patrimoine historique et social. » Interrogée sur ce classement depuis plus d'un an, la ministre de la Culture tarde à répondre. Comme on dit à Arles, le classement, c'est pourtant un sujet qu'elle connaît bien.

Dominique Simonnot

**Vive
la sociale !**

Center Parcs fait retailler la loi

AROYBON, dans l'Isère, une trentaine de zadistes surveillent, depuis plus de trois ans, les abords de la forêt de Chambaran, où le leader européen des loisirs, Pierre & Vacances, veut construire un Center Parcs. Pas moins de 1 000 « cottages »

d'autorisation pour non-respect de la loi sur l'eau. Décision confirmée l'année d'après par la cour administrative d'appel de Lyon... Evidemment, Pierre & Vacances dépose un recours au Conseil d'État, afin de reprendre ses travaux au plus tôt.

Mais voilà : en ce mois de juillet 2018, ce délai de grâce a pris fin.

A priori, Pierre & Vacances devrait tout reprendre de zéro : demander une nouvelle autorisation de défrichement, ce qui nécessite de nouvelles